

Développement du tourisme dans le Grand Amiénois Le patrimoine et la nature à redécouvrir

Ce vendredi 16 avril, la Région, le Grand Amiénois et les 8 intercommunalités du secteur signent un contrat de rayonnement touristique. Il fixe les enjeux touristiques du territoire ainsi que les projets concrets qui y verront le jour jusqu'en 2022. Au programme : développer un tourisme de « mieux-être » et de découverte, réinventer le tourisme de mémoire et assurer l'excellence de l'expérience touristique sur le Grand Amiénois. En Hauts-de-France le développement touristique étant fondé sur l'initiative des acteurs locaux, la Région met en place 18 autres contrats touristiques de ce type sur l'ensemble du territoire.

Le Grand Amiénois, une destination stratégique et privilégiée

Les territoires le Pôle métropolitain (466 communes, soit près de 387 000 habitants) partagent une identité commune à plusieurs titres. Sur le plan économique, le Grand Amiénois présente de grands pôles d'activités (Amiens métropole, Albert-Méaulte et Roye), mais aussi de grands espaces ruraux à vocation agricole et de loisirs. D'ailleurs, le territoire est structuré par trois fleuves et leurs vallées, idéales pour la pratique sportive ou de loisirs. D'un point de vue culturel, le territoire propose une importante concentration de sites historiques et peut s'appuyer sur la notoriété internationale de Jules Verne, qui a participé à la vie publique amiénoise pendant des décennies. Enfin, les infrastructures et notamment les voies ferrées permettant à 80% de la population d'être à moins de 5 kilomètres d'une gare, font du Grand Amiénois une destination facile d'accès. Le constat dressé a permis de mettre en avant les enjeux touristiques du Grand Amiénois.

Un contrat de rayonnement touristique adapté aux enjeux locaux

Le Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été créé afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale entre 8 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de la Somme. Le tourisme est l'une des thématiques sur lesquelles il intervient afin de coordonner une stratégie globale à une échelle pertinente. Dans ce cadre, il a été décidé d'élaborer une stratégie de développement touristique partagée entre les 8 EPCI, en répondant notamment à l'appel à manifestation d'intérêt régional.

La stratégie touristique pour le Grand Amiénois consistera donc à favoriser le développement d'un tourisme durable orienté vers le « mieux-être » et la découverte sous toutes ses formes. Fort de l'héritage vernien qui caractérise le territoire, et plus particulièrement Amiens, la stratégie préconise de colorer les offres et produits touristiques en lien avec l'univers de Jules Verne. Il s'agira également de réinventer le tourisme de mémoire, autre filière phare du territoire, en articulant grande Histoire et petites histoires, le front et l'arrière-front. Enfin, il sera nécessaire d'assurer l'excellence de l'expérience touristique en mettant en scène ce qui fait la richesse du Grand Amiénois, avec un haut niveau de services, pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions, les séduire et les fidéliser. Plusieurs projets touristiques sont déjà à l'étude ou en cours de développement.



CONTACTS PRESSE

REGION HAUTS-DE-FRANCE

Peggy Collette – El Hamdi – Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Wilma Rughooputh – Attachée de presse : wilma.rughooputh@hautsdefrance.fr - 03 74 27 48 47 / 06 18 78 12 12

POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIENOIS / AMIENS METROPOLE

Michel Collet - Relations presse - Direction de la communication : m.collet@amiens-metropole.com - 03 22 97 40 99 / 06 34 23 05 12

16 avril 2021

- **Projet de réhabilitation de « l'auberge de l'écluse » à Saily-Laurette** : située sur le tracé de la Véloroute de la Somme, en bordure du chemin de halage, ce site présente un potentiel intéressant pour développer une activité de restauration et d'hébergement. Une étude de faisabilité et définition du modèle économique, actuellement en cours, permettra de préciser la viabilité du projet.
- **Le développement du tourisme fluvial sur le Canal de la Somme** par la création de 3 nouveaux relais nautiques (Amiens, Ailly-sur-Somme). Le territoire est structuré par plusieurs vallées, dont celle du fleuve Somme. Le tourisme fluvial est donc un axe de développement à ne pas négliger, d'autant que les activités sur le fleuve se multiplient (plaisance, bateau électrique, canoë, paddle, ...).
- **Hôtel Marotte : Création d'un complexe de soin et de bien-être** : situé dans le centre-ville d'Amiens, l'Hôtel Marotte est l'un des plus hauts de gamme. Disposant d'un nombre limité de chambres, les propriétaires ont engagé un vaste projet d'agrandissement. Ce projet s'accompagne de la création d'un espace « bien-être » qui sera également accessible en dehors des clients de l'hôtel. Ce projet d'envergure permet un réel développement de l'établissement et la montée en gamme de l'offre hôtelière sur Amiens.

Développer le tourisme en Hauts-de-France

La loi NOTRe a défini le tourisme comme une compétence partagée entre la Région, les Départements et les Intercommunalités. En Hauts-de-France, la Région a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des intercommunalités en 2017.

L'objectif : favoriser les démarches collectives afin que les acteurs d'un même territoire définissent ensemble la stratégie de développement touristique.

Au-delà de fédérer les territoires, cette démarche doit permettre de développer le tourisme en apportant des réponses sur-mesure.

En Hauts-de-France, ce sont 19 contrats touristiques qui sont conclus entre la Région et les territoires.

Le tourisme dans le Grand Amiénois en quelques chiffres

Le Pôle métropolitain compte **33 369 lits touristiques**.
Il est le 1^{er} territoire samarien en matière de concentration des hébergements hôteliers et des équipements.

Il rassemble **46 % de l'offre hôtelière**.

Le territoire compte **13 sites touristiques et de loisirs**, accueillant au total plus de **300 000 visiteurs par an**. Deux sites accueillent plus de 100 000 visiteurs payants chaque année (les Hortillonnages et le Parc zoologique d'Amiens).

Près de **2 300 emplois** relèvent de l'activité touristique sur le territoire du Grand Amiénois.

En Hauts-de-France, le tourisme représente près de 70 000 emplois et 4% du PIB régional.

CONTACTS PRESSE

REGION HAUTS-DE-FRANCE

Peggy Collette – El Hamdi – Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Wilma Rughooputh – Attachée de presse : wilma.rughooputh@hautsdefrance.fr - 03 74 27 48 47 / 06 18 78 12 12

POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIENOIS / AMIENS METROPOLE

Michel Collet - Relations presse - Direction de la communication : m.collet@amiens-metropole.com - 03 22 97 40 99 / 06 34 23 05 12